

Commune de Lherm
Comité Consultatif Voirie, Mobilité et Réseaux



Compte Rendu de Réunion n° 8 du Comité Voirie, Mobilité et Réseaux Du 21 mars 2022 à 20 h 00, à la Mairie			Présence	Diffusion
Élus	Christophe EXPOSITO	christophe.exposito@mairie-lherm.fr	x	x
	Sébastien MORO	sebastien.moro@mairie-lherm.fr	x	x
	Joël BRUSTON	joel.bruston@mairie-lherm.fr		x
	Gilbert GIL	gilbert.gil@mairie-lherm.fr		x
	Sophie MOREAU	sophie.moreau@mairie-lherm.fr		x
	Josiane PUJOL	jo.pujol@orange.fr		x
	Ludivine RABARIJAONA	ludivine.rabarijaona@mairie-lherm.fr		x
	Albéry TURPIN	albery.turpin@mairie-lherm.fr	x	x
Citoyens	Michel BERTHELEMY			x
	Émilie BONILLO-BASTIANINI		x	x
	Sébastien CALVO			x
	Jean-Patrick CHATILLON		x	x
	Luc COFFINET		x	x
	Gérard DALET		x	x
	Amélie DASSONVILLE			x
	Murielle HEMART			x
	Solange LANGER			x
	Laure PRETE			x

Absents excusés : Josiane Pujol, Gilbert Gil, Joël Bruston, Ludivine Rabarijaona

Le comité s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal. L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Quels projets voirie pour 2022 : présentation des projets présentés pour 2022.
- 2) Zone 30 : matérialisation des principales entrées de la zone 30 - réflexion sur l'emplacement des radars pédagogiques.
- 3) Urbanisation RD 43b : dernières infos sur le projet.

Divers :

Suite à la demande de riverains de la rue J. Prévert et Amandiers, un questionnaire est lancé pour modifier le sens de circulation de ces rues : une circulation en sens unique permettrait de rendre la circulation moins dangereuse sur certains secteurs (virage trop serré), de rendre le déplacement en vélo plus sûr. Une enquête auprès des habitants de ces quartiers est à prévoir pour recueillir leur souhait en matière d'aménagement voirie.

Présentation des derniers plans du projet d'urbanisation de la RD 43B.

1) Quels projets voirie pour 2022 : présentation des projets pressentis pour 2022.

Une présentation des projets envisagés :

- l'aménagement du parking des écoles est reporté pour attendre l'avancée de l'étude en cours sur l'avenir du groupe scolaire. Il nous paraît plus prudent d'attendre les conclusions de cette réflexion avant de réaliser des travaux qui ne seraient pas intégrés dans un projet global.
- la réalisation des voies douces rue du Pré Cahuzac, av des Pyrénées. Pour des questions de choix et de priorités budgétaires, l'opération est ajournée.
- création de chaucidou av de l'Europe, rue F. Villon également reportée pour des questions budgétaires.

2) Zone 30 : réflexion sur l'emplacement des radars pédagogiques.

Suite aux échanges du groupe, voici les propositions d'implantation des radars pédagogiques :

- 1) Avenue de Toulouse, au niveau du n°35
- 2) Route de St Clar, entre les deux dos d'ânes présents (pas urgent)
- 3) Avenue de Gascogne, à proximité de l'intersection avec la rue de Guyenne
- 4) Route de Bérat, à une centaine de mètres après le panneau d'entrée d'agglomération.
- 5) Route de Rieumes, à proximité du chemin des Escoumes
- 6) Route de St Hilaire, entre 150 et 200 mètres après le panneau d'entrée en agglomération.
- 7) RD 53, route de Lavernose, aux extrémités du Bégué,
- 8) RD 53, Avenue des Pyrénées, à proximité de la rue de l'archiprêtre
- 9) RD 43b, entre les deux plateaux traversants,
- 10) RD 43b, aux extrémités du quartier des Branassas
- 11) RD 43, à proximité du collège

Il ne faudra pas oublier le quartier de Lapielle, chemin de Larrieu. D'autres emplacements pourront bien entendu être créés en fonction des enjeux de sécurité. Le choix d'implantation des radars devra prendre en compte le voisinage, l'ensoleillement. L'idée est d'installer des manchons dans le sol où viendra se fixer le mât supportant le radar. L'installation ne devra pas créer une gêne à la circulation, à l'entretien lorsque le radar est absent.

Fin de la réunion à 22 h 20

La date de la prochaine réunion n'est pas fixée à ce jour.

Les documents vus pendant la réunion sont stockés dans un dossier propre à ce Comité sur Google Drive, en suivant le lien : <https://urlz.fr/efgG>